

16 Fcv-Moanda-Mounana

Forces de défense/Situation matrimoniale

Vingt-trois couples légalisent leurs unions devant le maire

N.O.
Franceville/Gabon

APRÈS de longues années de concubinage, vingt-trois couples, dont les époux sont issus des forces de défense, ont eu leurs unions scellées devant l'officier d'état civil, à la faveur d'un mariage collectif organisé sur l'esplanade du gouvernorat.

Les heureux mariés sont sept agents de la gendarmerie, sept de l'armée de terre, deux des sapeurs-pompiers, deux de l'armée de l'air, quatre des bérets rouges et un agent du génie militaire. Ces vaillants soldats ont donc vaincu le célibat, avec l'option monogamique et le régime matrimonial de la communauté des biens pour tous les couples.

C'est le 1er adjoint au maire chargé de l'état civil, Norbert Mouyabi, qui a eu l'honneur de célébrer cette première édition des mariages collectifs dans la province du Haut-Ogooué. Une initiative pilotée par la fédération des associations des épouses des personnels des forces de défense, dont le bureau fédéral de Libreville était d'ailleurs représenté. Également présents, les autorités militaires et



Photo : Nadège Ontounou

Parmi les autorités témoins de l'événement, le gouverneur Eloi Nzondo, en arrière-plan.



Photo : Nadège Ontounou

Les époux se passent les alliances au doigt.

administratives, au premier rang desquelles le gouverneur Eloi Nzondo, ainsi que les parents des différents couples, qui ont pris d'assaut le lieu de la célébration. Il faut dire que cette cérémonie a suscité beaucoup d'émotion dans la ville de Savorgnan. Tant les cris comme les larmes de joie et toutes sortes d'expressions émotionnelles étaient perceptibles.

Arrivés sur les lieux au pas militaire, dans leurs uniformes respectifs, les futurs époux ont accueilli leurs moitiés vêtues de robes blanches et dont les visages étaient cachés derrière des



Photo : Nadège Ontounou

Les couples nouvellement mariés pendant la cérémonie.

voiles transparents. Chacune d'elles ayant pris place auprès de son homme, la célébration pouvait alors

commencer. Et, au signal du maire, les couples se sont simultanément passés les alliances sur l'annuaire gauche. Et, simultanément aussi, chaque homme pouvait servir à son épouse ce baiser que tout le monde attendait, le tout sous un tonnerre d'applaudissements. Le tour de ville effectué ensuite en bus par les mariés, dans les quatre arrondissements, a permis aux populations francevilloises de saluer cet événement inédit. Une soirée dînatoire offerte aux mariés et aux convives par la confédération des associations des épouses des personnels des forces de

défense, a mis un terme à la célébration.

"Marier vingt-trois couples, c'est un événement exceptionnel, mais l'essentiel c'est qu'on a pu sceller l'union de ces couples. C'est une double fierté pour nous et pour la ville de Franceville", a dit Norbert Mouyabi, l'officier d'état civil. Exhortant par ailleurs les hommes et les femmes vivant en concubinage des années durant à sortir de cette illusion du mariage qui n'en est pas un, et dans lequel personne n'est soumis à un quelconque devoir ou une obligation à l'égard de son partenaire.

Franceville/Dans la foulée de la visite de la consule générale de France pour le Gabon et Sao Tomé et Príncipe

Jean-Michel Richard présenté aux autorités et à ses compatriotes

Guy MADJOUA SANGOUETABA
Franceville/Gabon

Le nouveau consul honoraire pour Franceville et Moanda succède à M. Moratinos, atteint par la limite d'âge.

POUR sa première visite dans la province du Haut-Ogooué, depuis son arrivée au Gabon au mois d'août dernier, la consule générale de France pour le Gabon et Sao Tomé et Príncipe a fait coïncider ce déplacement avec la célébration, par anticipation, le 12 juillet, de la fête nationale française. Autour de Francy Degardin, les ressortissants français vivant dans le sud-est du Gabon se sont en effet retrouvés à Franceville pour commémorer cet événement. Les autorités locales, représentées par le préfet du département de la Passa, Barnabé Bangalivoua et le maire de Franceville, Joachim Lekogho, étaient de la partie. De même que les représentants des communautés étrangères.

A l'occasion, la consule générale a fait passer le message de l'ambassadeur de France, Philippe Autié, sur la relation entre son pays et le Gabon. "Une relation d'Etat



Mme Degardin remet son brevet à Jean-Michel Richard, nouveau consul honoraire pour Franceville et Moanda.

Photo : Guy MADJOUA S



Les convives partageant le vin d'honneur à la fin de la cérémonie.

Photo : Guy MADJOUA S

à Etat, mais une relation ancrée dans une singulière proximité linguistique, culturelle et presque identitaire", a fait savoir Mme Degardin. La proximité entre la France et le Gabon est aussi d'ordre économique. "La France est attachée à son partenariat économique avec le Gabon", a-t-elle souligné.

Présente dans tous les secteurs, la France est le premier fournisseur et premier investisseur étranger au Gabon, avec près d'une centaine de filiales d'entreprises et autant de sociétés de droit gabonais détenues par des Français. "Nous ne pouvons que nous réjouir de la trajectoire ascendante de nos relations d'affaires", a déclaré la consule générale au nom de M. Autié.



Photo : Guy MADJOUA S

Une vue de l'assistance pendant la manifestation.

Ce message de l'ambassadeur était une invite aux entreprises françaises à contribuer pleinement à la diversification de l'économie gabonaise dans tous les domaines. "D'importantes opportunités d'investissement sont en vue et doivent être saisies, notamment dans le secteur minier et les infrastructures", a-t-elle ainsi lancé en direction de ses compatriotes.

Au cours de cette réception dans le Haut-Ogooué, à l'occasion du 230e anniversaire de la révolution française, la consule générale a également procédé à la présentation du nouveau consul honoraire pour Franceville et Moanda, Jean-Michel Richard, résidant également dans la cité minière. Il succède à M. Moratinos atteint, lui, par la limite d'âge. Aux officiels de la province, Mme Degardin a demandé de le reconnaître et de lui apporter aide, assistance et protection.

Avec environ 160 membres sur les 9 000 ressortissants établis au Gabon, le Haut-Ogooué constitue la troisième communauté française dans le pays. Vivant entre les villes de Franceville et Moanda, ils travaillent pour la plupart à la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), qui était représentée à cette réception par sa secrétaire générale, Laure Guillot.